

Qu'est-ce que l'A.S au Collège?



Le Collège Saint Pierre Saint Jean propose à tous les élèves la possibilité de pratiquer une activité sportive de loisir ou de compétition

Un entraînement a lieu toutes les semaines au gymnase avec un professeur du Collège.

Attention les places sont limitées !



Activités proposées et Horaires au Collège SPSJ



Boxe française
Jeudi 12.40-13.35



Gymnastique
Jeudi 16.40-17.35



Tennis de Table
Mercredi 13.00-15.00



Tonicité Musculaire
Vendredi 11.35-12.30



Danse
Vendredi 12.40-13.35



FICHE D'INSCRIPTION

1 - IDENTITE

NOM: PRENOM :
NE(E) LE : CLASSE :
ADRESSE :
.....
TEL de la personne à prévenir en cas d'accident :
Mail parents :@.....

2 PHOTOS
Aagrafer ici

2 - AUTORISATION PARENTALE : à remplir par le responsable légal

Je soussigné (e)..... agissant en qualité de (père, mère ou tuteur) demeurant à
.....
autorise l'élève à faire partie de l'Association Sportive. En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive et/ou de l'UGSEL autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin (Rayer en cas de refus). Dans le cadre du droit à l'image, j'autorise mon enfant à être filmé, prit en photos à des fins strictement pédagogiques et à apparaître sur le site Internet du Collège.
A....., le..... Signature

3 - COTISATION : à verser en même temps que la remise du dossier

50 Euros pour l'année (comprend l'inscription + un tee-shirt), possibilité de participer à plusieurs AS sous conditions de places disponibles
Les chèques doivent être émis à l'ordre de l'Association Sportive Collège SPSJ
Possibilité d'utiliser le "Pass 92"

4- Choix de l'activité

Boxe Française Tennis de Table Tonicité musculaire (orienté 4ème-3ème)
 Danse Gymnastique

